



SAINT-AQUILIN

**Mairie
Le bourg
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 6 JUILLET 2012**

Présents : Josiane DURIEUX, Jean-Luc BOMBAUT, Philippe MERLET, Annick DEZON, Jean-Luc PARISOT, Morgane de SEISSAN

Absents : Christian JEAN, Pascal DEGUILHEM, Rémi MARTRECHAS, Céline MEDINA

Délibérations

- A la requête de Maître TALLET DUBREIL, avocat, pour Monsieur JASSELIN, la commune est assignée devant le Tribunal de Grande Instance de Périgueux. Cette assignation vise la commune pour les odeurs nauséabondes qui se dégagent dans le multiple rural dont Mr JASSELIN exploite le fond de commerce. Le conseil municipal autorise Madame le maire à ester en justice auprès du TGI de Périgueux et désigne Maître REBOUL pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.
- Le contrat de travail de Kim BOMBEKE est renouvelé pour une durée de 12 mois à compter du 1er juillet 2012 pour une durée hebdomadaire de 20 heures.
- Le contrat de travail de Christine TERRADE est renouvelé pour une durée de 12 mois à compter du 1er juillet 2012 pour une durée hebdomadaire de 5 heures.
- Jean-Luc BOMBAUT est élu délégué suppléant au comité de pilotage pour la fusion des communautés de communes.
- Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2011 du SIAEP de Tocane St Apre.
- A la demande de Mr de Vencay, le compte 203 du budget assainissement doit être soldé. Il convient de basculer la somme vers le compte travaux 2158. Pour cela, le conseil municipal vote des crédits supplémentaires aux comptes 203-041 en recette et au 2158-041 en dépense pour un montant de 1755,00 euros.

Divers

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. L'agent recenseur sera Christine TERRADE.

Madame le maire tient à rappeler que le terrain de sport a été loué par la commune à Monsieur Roger PARADE par un bail de 30 ans du 1er avril 1966 au 1er avril 1996 et acheté par la commune de St Aquilin aux enfants de Mr R. PARADE (Henri et Camille) le 12 décembre 1976, sans close restrictive.

Le Cercle d'Histoire et Généalogie du Périgord viendra présenter le recueil généalogique de la commune samedi 17 novembre 2012. Le comité des fêtes s'occupera du pot qui suivra la présentation.

Philippe MERLET s'occupe de demander des devis pour la pose de limiteur sonore à la salle des fêtes.

Le compteur d'eau du logement de l'école dessert la garderie. La commune va faire installer un sous compteur pour estimer la consommation d'eau de la garderie et calculer l'indemnisation de Mr THIAM qui paie la consommation d'eau de la garderie depuis son arrivée soit 4 ans. Une étude va être demandée pour un éventuel raccordement à la cantine ou à l'école.

Durant les vacances, la cour de l'école va être refaite.


Un projet de jardins familiaux est en cours. La commune est d'accord sur le principe et rappelle que le cadre légal est défini par le code rural. Les jardins familiaux doivent être gérés par des associations loi de 1901 et affectés à des particuliers pour leur propre production.

Il a été décidé de supprimer l'accès aux sanitaires pour les camping-caristes. Les prestations offertes à ces derniers sont :

la vidange des WC portables et non portables, la vidange des eaux usées, la fourniture d'eau potable (150 l) et le parking.

Les habitants du lotissement « Maison Neuve » se plaignent de nuisances causées par des chiens. Un courrier va être adressé au propriétaire.

Se renseigner auprès de la Préfecture pour le contrôle des chapiteaux.

 : 05 53 54 12 43 –  : 05 53 54 52 95
mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr